

<b>sommaire</b>	
FNCC : centre de formation	
Echos de la session de formation généraliste du 11 juin	
<b>actualités</b>	
Révision de la Constitution	
Le Sénat rejette la mention des langues régionales dans la Constitution	
Benoist Apparu plaide pour une commission culture autonome à l'Assemblée nationale	
Une motion de l'ADRC	
3 <sup>e</sup> Conseil de modernisation de politiques publiques	
L'Assemblée nationale maintient la loi du prix unique du livre	
<b>agenda</b>	
<b>vie de la FNCC</b>	

FNCC : Centre de formation

**11 juin.** La FNCC a organisé sa cinquième session "généraliste" destinée aux nouveaux élus. Dix-neuf élus se sont inscrits à cette formation animée par Jean-Philippe Lefèvre, introduite par Guy Dumélie et avec, en tant qu'élue témoin, Karine Gloanec-Maurin.

La fiche d'évaluation remplie par les élus-stagiaires permet de confirmer la pertinence tant des contenus abordés que celle de l'organisation de la session. La fertilité des débats grâce à la variété des villes représentées (de 7 000 à 200 000 habitants) a été soulignée par de nombreux stagiaires, l'un d'eux la qualifiant de « mélange idéal ». Enfin, les attentes de sessions thématiques sont fortes, notamment sur la culture scientifique, le mécénat, les échecs et réussites des projets culturels, la prise de parole lors

des manifestations culturelles, les politiques nationales, l'élaboration d'une charte culturelle, le rapport entre pratiques en amateur et structures professionnelles et, bien entendu, l'intercommunalité.

**7-22/05-18/06. Le Sénat rejette la mention des langues régionales dans la Constitution.** Alors que l'Assemblée nationale avait débattu de l'introduction des langues régionales dans les articles 1 et 2 de la Constitution (7 mai), puis voté à la quasi unanimité un tel principe (22 mai), le 18 juin, le Sénat a tranché, par la voix de Michel Charasse : cet article modifié « n'a rien à faire dans la Constitution ».

**13/05/08. Vers une commission culture autonome à l'Assemblée nationale ?** Le projet de modernisation de la Constitution propose que le nombre de commissions permanentes au Parlement soit porté de six à huit. Le député UMP Benoist Apparu a rédigé un avis en vue de la création d'une Commission culturelle et éducative spécifique. Synthèse.

**5/06/08. Une motion de l'ADRC** (Agence pour le développement régional du cinéma) : « L'ADRC demande aux pouvoirs publics de rétablir ses capacités budgétaires » dont la baisse menace en particulier ses réalisations de copies de films destinées aux salles indépendantes.

**11/06/08. Le 3<sup>e</sup> Conseil de modernisation des politiques publiques (CMPP)** a reconnu les collectivités en tant qu'acteurs premiers des politiques culturelles et s'est engagé à prendre en compte les résultats des Entretiens de Valois (prolongés jusqu'en décembre). Par ailleurs, estimant que la Révision générale des politiques publiques se fait « dans l'absence totale de concertation » et uniquement sur des « critères comptables », le Synavi a décidé de se retirer des Entretiens de Valois.

**12/06/08. Maintien de la loi Lang.** Dans le cadre de l'examen du projet de loi sur la modernisation de l'économie (LME), l'Assemblée nationale repousse l'amendement de Jean Dionis du Séjour visant à modifier en profondeur la loi sur le prix unique du livre.

**dernières nouvelles la loi "Création et Internet"**

Le ministère de la Culture a élaboré le projet de loi "Création et Internet" dont le principe repose sur l'envoi de deux courriers successifs de mise en garde aux "pirates", puis, s'ils restent sans effet, une suspension provisoire de l'abonnement Internet. *Le projet de loi.*

**20 mai** > Selon un sondage Ipsos, 74% des Français y sont favorables. *Le communiqué de l'AFP* (site du Nouvel Observateur).

**12 juin** > Le Conseil d'Etat valide le projet de loi. *Communiqué du ministère de la Culture.*

**18 juin** > Le projet de loi est présenté en Conseil des ministres et déposé au Sénat. Le même jour, l'UFC-Que Choisir rejette un « projet monstrueux ». *Communiqué.*

**25 juin** > La commission Libertés, justice et affaires intérieures du Parlement européen a rejeté le principe de la riposte graduée. Ce vote, qui doit être confirmé en séance plénière en septembre, reprend un amendement voté le 10 avril (cf. Lettre n°10).

agenda

La FNCC interviendra

**26-27/06/08** : au colloque "Églises des villes, églises des champs, un héritage en partage ?" à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine organisé par le Comité du patrimoine culturel

**30/06/08** : pendant les rencontres de La Rochelle de Territoires et Cinéma, débat public : "Les cinémas municipaux aujourd'hui : contrats publics : subvention, marché, délégation de service public".

**10/07/08** : réunion du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel en présence de la ministre de la Culture

**Forum FNCC : "Quel avenir pour les bibliothèques classées ?"**  
**Vos commentaires sur le rapport Renault/Kancel**

vie de la FNCC

Journées d'Avignon

Vendredi 18 juillet

**10h** : rencontre de la FNCC avec les autres associations d'élus à la Mairie d'Avignon ;

**14h30** : Séminaire/portes ouvertes de la FNCC avec ses adhérents et les nouveaux élus à l'ISTS, au Cloître Saint-Louis

Samedi 19 juillet

**9h30** : Assemblée générale ordinaire de la FNCC à la Mairie d'Avignon

**17h** : Débat public sur l'évaluation des politiques culturelles au Cloître Saint-Louis